



## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le conseil municipal de Ville de Sutton adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville, au 11 rue Principale Sud, Sutton, **le mercredi, 21 janvier 2026, à 19 h 30**. La séance sera diffusée en différé sur la chaîne You Tube de la Ville de Sutton.

Les délibérations du conseil et les questions, relativement à cette séance, doivent portées exclusivement sur le budget, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **12<sup>ième</sup> jour** du mois de **janvier** de l'an **2026**.

*Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire  
Greffière et directrice des affaires juridiques*